Documentation Technique de Référence

Chapitre 1 – Instruction des demandes de raccordement
Article 1.3 – Raccordement des réseaux publics de distribution

Fiches de collecte de données

Version 2, Document valide pour la période du 31 mars 2021 à ce jour

14 pages

Fiche DO servant à une demande d'étude exploratoire pour évolution du RPD

GRD demandeur	
Nom de la société	
Nom de l'interlocuteur	
Adresse	
Code Postal – Ville	
Coordonnées de l'interlocuteur (mail et téléphone)	
Poste source concerné	
Description du besoin sur le RPD (ajout d'un nouveau TR, création d'un nouveau Poste…)	

Caractéristiques du Poste suite au raccordement		
	Unité	Commentaires
Tensions primaire et secondaire du TR	kV	
Besoin d'une deuxième alimentation	oui/non	
Dénomination et caractéristiques du /des nouveaux TR (Ucc, puissance, couplage, MALT...)		Joindre un tableau
Si nouveau Poste : Joindre un plan de situation du poste (1/25 000)		
Schéma unifilaire du Poste avec les appareils essentiels (transformateur(s), organes de coupure) ; vue du point de connexion au RPT		facultatif

Le GRD souhaite une étude commune spécifique de perturbation sur le Poste (hors délai étude exploratoire) : • Flicker oui/non • Déséquilibre oui/non • Harmonique oui/non	oui/non	
Date de mise en service demandée	Mois-année	[date T2]

Cas général : évolution du soutirage / arrivée de productions			
Puissance de raccordement existante du Poste à la date de la demande		MW	[à la date T1]
Puissance de raccordement demandée (Pracc_sout) : puissance active maximale que prévoit de soutirer le GRD à échéance de [12 ans] après la date de la demande de raccordement		MW	cas de demande d'augmentation de Pracc – cf annexe illustrative
Estimation par le GRD de la Puissance max soutirée 6 ans après la demande de raccordement		MW	
Les éventuels transferts de charge prévus par le GRD suite au nouveau raccordement. Par année : Poste déchargé, Poste rechargé en MW à la Puissance max à température normale. Préciser la saison concernée (hiver, été) ou donner les valeurs en pourcentage		Année, MW/%	Joindre un tableau
Le cas échéant, puissance installée « en service » et « en file d'attente » au moment de la demande de raccordement par typologie de production (éolien, PV, hydraulique, autre). Si le poste est exploité en plusieurs nœuds, l'information sera donnée par transformateur.	Filière éolienne	MW	
	Filière photovoltaïque	MW	
	Filière hydraulique	MW	
	Filière autre	MW	
Le cas échéant, puissance en soutirage de la deuxième alimentation demandée par le GRD à échéance de [12 ans] après la date de la demande de raccordement (**P_compl_sout)** (Puissance demandée par l'utilisateur en cas de défaillance de son alimentation principale P_compl_ sout<Prac)		MW	Facultatif [à la date N+12]
Le cas échéant, estimation par le GRD de la Puissance max soutirée par la deuxième alimentation 6 ans après la demande de raccordement		MW	[à la date N+6]

☐ **Le cas échéant, cas d'un poste injecteur (susceptible de refouler sur le RPT en point 10 min) : informations complémentaires**		
Estimation par le GRD de la Puissance max injectée 6 ans après la demande de raccordement	MW	[à la date N+6]
Autre :		

Autres indications : fonctionnement entre les 2 alimentations le cas échéant (bouclé…),…

CERTIFICATION DES DONNEES : Les données sont fournies conformément à l'article 1.3 de la DTR	
Date de la demande de l'étude (date-T1):	*Nom – Prénom du Signataire* *Signature*

Fiche D1 utilisateur RPD servant à une demande d'étude d'insertion / demande d'étude exploratoire (sauf ligne fond vert)

GRD demandeur		
Nom de la société		
Nom de l'interlocuteur		
Adresse		
Code Postal – Ville		
Coordonnées de l'interlocuteur (mail et téléphone)		
Poste source concerné		
Le GRD demande que RTE étudie, le cas échéant, une solution de raccordement avec automate[1] ? : Oui / Non		
Caractéristiques du Poste suite au raccordement de l'utilisateur du RPD		
	Unité	Commentaires
No du transformateur de raccordement si le poste est exploité en plusieurs nœuds : (le cas échéant) Dénomination et caractéristiques du nouveau TR (Ucc, puissance, couplage, MALT..)		facultatif
Tensions primaire et secondaire du TR	kV	
Besoin d'une deuxième alimentation pour le Poste	oui/non	
Date de mise en service demandée *(préciser si différente de la date demandée par l'utilisateur du RPD)*	mois-année	[date T2]

[1] Voir DTR Chapitre 2-Art 2.4

Si nouveau TR : localisation prévisionnelle du TR sur un plan d'implantation générale (vu en plan des installations électriques)		facultatif
<u>Poste perturbateur</u> FLICKER Si le niveau de sévérité de courte durée du flicker (Pst) généré par le RPD sur ce Poste est > 1, fournir la contribution du Poste au point de connexion en précisant : - La Pccmin_HTB utilisée pour l'étude et - Le niveau de Pst du Poste (Pst>1) DESEQUILIBRE Si le taux de déséquilibre moyen de tension généré par le RPD sur ce Poste est > 1% (moyenne quadratique sur une période de 10 minutes), fournir la contribution du Poste au point de connexion en précisant : - La Pccmin_HTB utilisée pour l'étude - Le niveau de déséquilibre moyen du Poste HARMONIQUE Le GRD souhaite une étude commune de perturbation harmonique (hors délai de l'étude d'insertion)	MVA Pst MVA Pst oui/non	
Réactif au point de connexion : - Si arrivée d'un Consommateur : tg phi du Poste - Si arrivée d'un Producteur : longueur de la liaison de raccordement et nombre de MVAR associés à cette liaison de raccordement à vide		facultatif

Cas général : évolution du soutirage / arrivée de production			
Le cas échéant, puissance installée « en service » <u>et</u> « en file d'attente » au moment de la demande de raccordement par typologie de production (éolien, PV, hydraulique, autre). Si le poste est exploité en plusieurs nœuds, l'information sera donnée par transformateur	Filière éolienne	MW	
	Filière photovoltaïque	MW	
	Filière hydraulique	MW	
	Filière autre	MW	
Les éventuels transferts de charge prévus par le GRD suite au nouveau raccordement sur le RPD : Par année : Poste déchargé, Poste rechargé en MW à la Puissance max à température normale. Préciser la saison concernée (hiver, été) ou donner les valeurs en pourcentage		Année, MW / %	Joindre un tableau

Puissance de raccordement existante du Poste à la date de la demande	MW	Facultative [à la date T1]
Puissance de raccordement demandée (Pracc_sout) : puissance active maximale que prévoit de soutirer le GRD à échéance de [12 ans] après la date de la demande de raccordement	MW	cas de demande d'augmentation de Pracc – cf annexe illustrative
Estimation par le GRD de la Puissance max soutirée 6 ans après la demande de raccordement	MW	
Le cas échéant, puissance en soutirage de la deuxième alimentation demandée par le GRD à échéance de [12 ans] après la date de la demande de raccordement (**P_compl_sout)** (Puissance demandée par l'utilisateur en cas de défaillance de son alimentation principale P_compl_ sout<Pracc_sout)	MW	Facultative [à la date N+12]
Le cas échéant, estimation par le GRD de la Puissance max soutirée par la deuxième alimentation 6 ans après la demande de raccordement		facultative [à la date N+6]
☐ **Le cas échéant, cas d'un poste injecteur (susceptible de refouler sur le RPT en point 10 min) : informations complémentaires**		
Estimation par le GRD de la Puissance max injectée 6 ans après la demande de raccordement	MW	Facultative [à la date N+6]
Autre :		
Description de la demande de l'utilisateur du RPD		
Le GRD a t-il déjà sollicité RTE pour l'arrivée de cet utilisateur (références de la demande)		
Nom du projet		
Commune et département du site du projet		
☐ **Producteur**		

Puissance de raccordement du producteur et préciser la puissance supplémentaire si augmentation de puissance d'un site existant	MW	
Energie primaire (éolien, PV, hydraulique, autre…)		
Date d'entrée en File d'attente si projet en FA	Jour-mois-année	ferme
Date de la demande du Producteur (to)	Jour-mois-année	
Période de production (1er nov-31mars, annuelle et aléatoire)		
☐ **Consommateur**		
Contribution du consommateur à la Puissance de raccordement au soutirage / au point de connexion	MW	
Profil de consommation		

Autres indications : fonctionnement entre les 2 alimentations le cas échéant (bouclé…)

CERTIFICATION DES DONNEES

Les données sont fournies conformément à l'article 1.3 de la DTR

Date de la demande de l'étude (date-T1) *:*	*Nom – Prénom du Signataire* *Signature*

Fiche D2 servant à une demande de PTF

GRD demandeur	
Nom de la société	
Nom de l'interlocuteur	
Adresse	
Code Postal – Ville	
Coordonnées de l'interlocuteur (mail et téléphone)	
Poste source concerné	
Description du besoin sur le RPD (ajout d'un nouveau TR, création d'un nouveau Poste…)	
Le GRD demande que RTE étudie, le cas échéant, une solution de raccordement avec automate ? : Oui / Non	
Cette demande est-elle liée à une demande d'un utilisateur du RPD ? => Oui / Non ; si oui remplir l'annexe D2_1	

Caractéristiques du Poste suite au raccordement		
	Unité	Commentaires
Tensions primaire et secondaire du TR	kV	
Besoin d'une deuxième alimentation	oui/non	
Dénomination et caractéristiques du /des nouveaux TR (Ucc, puissance, couplage, MALT..)		Joindre un tableau
Joindre un plan d'implantation générale (vu en plan des installations électriques) Si nouveau Poste : Joindre un plan de situation (1/25000). Si acquisition du foncier par RTE joindre un extrait cadastral		

Schéma unifilaire du Poste avec les appareils essentiels (transformateur(s), organes de coupure) ; vue du point de connexion au RPT			
Date de mise en service demandée		Mois-année	[date T2]
Si Poste perturbateur suite à étude préalable, fournir le besoin de Pcc minimale au point de connexion afin d'obtenir : - Un niveau de sévérité de courte durée du flicker (Pst) dans la plage 0 à 1, - Un taux de déséquilibre moyen de tension dans la plage 0 à 1% (moyenne quadratique sur une période de 10 minutes).		MVA	
Le GRD souhaite une étude de perturbation harmonique (hors délai d'étude PTF)		oui/non	
Cas général : évolution du soutirage / arrivée de productions			
Puissance de raccordement existante sur le Poste à la date de la demande		MW	Facultative [à la date T1]
Puissance de raccordement demandée (Pracc_sout) : puissance active maximale que prévoit de soutirer le GRD à échéance de [12 ans] après la date de la demande de raccordement En cas de Pracc saisonnalisée telle que définie à l'article 1.3.4 de la DTR, préciser les valeurs souhaitées pour Pracc été et Pracc hiver.		MW	cas de demande d'augmentation de Pracc – cf annexe illustrative
Estimation par le GRD de la Puissance max soutirée 6 ans après la demande de raccordement (N+6)		MW	
Les éventuels transferts de charge prévus par le GRD suite au nouveau raccordement. Par année : Poste déchargé, Poste rechargé en MW à la Puissance max à température normale. Préciser la saison concernée (hiver, été) ou donner les valeurs en pourcentage		Année, MW / %	Joindre un tableau
Puissance installée « en service » et « en file d'attente » au moment de la demande de raccordement par typologie de production (éolien, PV, hydraulique, autre). Si le poste est exploité en plusieurs nœuds, l'information sera donnée par transformateur	Filière éolienne	MW	
	Filière photovoltaïque	MW	
	Filière hydraulique	MW	
	Filière autre	MW	
Apport en Icc du Poste sur le RPT. Si le poste est exploité en plusieurs nœuds, l'information sera donnée par transformateur.		kA	

Le cas échéant, puissance en soutirage de la deuxième alimentation demandée par le GRD à échéance de [12 ans] après la date de la demande de raccordement : **P_compl_sout** (Puissance demandée par l'utilisateur en cas de défaillance de son alimentation principale P_comp_ sout<Prac)	MW	[à la date N+12]
Estimation par le GRD de la Puissance max soutirée par la deuxième alimentation 6 ans après la demande de raccordement	MW	[à la date N+6]
Réactif au point de connexion : - tg phi du Poste - Le cas échéant, les batteries de condensateurs installées ou prévues au Poste (MVAR)		
☐ **Le cas échéant, cas d'un poste injecteur (susceptible de refouler sur le RPT en point 10 min) : informations complémentaires**		
Estimation par le GRD de la Puissance max injectée 6 ans après la demande de raccordement	MW	[à la date N+6]

Annexe D2_1 :

Description de la demande de l'utilisateur du RPD qui demande une PTF au GRD	
Le GRD a-t-il déjà sollicité RTE pour l'arrivée de cette installation oui/non, si oui références?	
Nom du projet	
Commune et département du site du projet	

☐ **Producteur**		
Puissance de raccordement du producteur et préciser la puissance supplémentaire si augmentation de puissance d'un site existant	MW	
Energie primaire (éolien, PV, hydraulique, autre…)		
Date d'entrée en File d'attente	Jour-mois-année	
Date de la demande du Producteur (to)	Jour-mois-année	

Période de production (1er nov-31mars, annuelle et aléatoire)		
Longueur de la liaison de raccordement et nombre de MVAR associés à la liaison de raccordement à vide		

☐ **Consommateur**		
Contribution du consommateur à la Puissance de raccordement au soutirage	MW	
Profil de consommation		

Autres indications : fonctionnement entre les 2 alimentations le cas échéant (bouclé…)

CERTIFICATION DES DONNEES
Les données sont fournies conformément à l'article 1.3 **de la DTR**

Date de la demande de la PTF (date-T1):	*Nom – Prénom du Signataire* *Signature*

Fiche D3 : données servant à RTE avant la mise sous tension du Poste

Données techniques de l'installation	Unité	Catégorie	Statut	Précision
Par transformateur connecté au RPT : *Si les transformateurs sont de type standard distribution, il suffit de préciser leur type.*				
Impédances homopolaires à la prise nominale (pour tout enroulement).	(a+jb)% en base S_{nt}	ICC, ST		
Couplage des enroulements, type de circuit magnétique et indice horaire.	Texte	ICC, ST		
Mise à la terre des points neutres HTB (type, valeur d'impédance …) et HTA s'il y a lieu.	Texte	ICC, ST		
Type de régleur à vide : Préciser s'il faut mettre le transfo hors tension, le consigner pour changer de prise à vide.	Sous tension / Hors tension / Consigné hors tension	CR, ST		
Nombre de prises du régleur à vide	Valeur	CR, ST		
Pour chaque prise : tensions nominales primaire et secondaire (et tertiaire le cas échéant)	kV/kV	ST		
Pour chaque prise : impédance directe	(a+jb)% base S_{nt}	ST		
Type de régleur en charge (automatique ou non)	Non automatique / Automatique	CR, ST		
Nombre de prises du régleur en charge	Valeur	CR, ST		
Pour chaque prise : tensions nominales primaire et secondaire (et tertiaire le cas échéant)	kV/kV	ST		
Pour chaque prise : impédance directe	(a+jb)% base S_{nt}	ST		

Temporisation de changement de prise du régleur en charge	Secondes	ST		
Système de protection du poste et de la ligne d'évacuation				
Type de protections (grandeurs surveillées et actions déclenchées)	Texte	ICC, ST		
Paramètres de réglages des protections (valeurs des seuils)	Texte, diagrammes	ICC, ST		
Moyens de compensation éventuels				
Batteries de condensateurs (puissance, nombre de gradins, critères d'enclenchement et de mise hors tension)	Mvar, texte	CR		
Date de début des essais				
	Texte			

Autres indications : fonctionnement entre les 2 alimentations le cas échéant (bouclé…)

CERTIFICATION DES DONNEES **Les données sont fournies conformément à l'article** 1.3 **de la DTR**	
Date:	*Nom – Prénom du Signataire* *Signature*

Annexe illustrative : Demande d'augmentation de Pracc

